

CANET-EN-ROUSSILLON, VILLE MARITIME

Le Port de Canet se dote de nouvelles remorques 30T et 50T



Afin de compléter ses équipements au service des entreprises du pôle nautique en pleine expansion et des plaisanciers du port, la SPL SILLAGES vient de doter l'aire technique du Port de Canet d'une nouvelle remorque 30T, complétée au printemps 2023 d'une 2ème remorque 50T.

Le Port de Canet-en-Roussillon bénéficie d'un positionnement stratégique au carrefour de la zone de navigation de prédilection des plaisanciers : Côte d'Azur-Baléares-Catalogne. À ce titre, le développement économique de la zone technique a conduit la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole à réaliser la ZAC du Pôle Nautique, qui regroupe aujourd'hui 35 entreprises du nautisme intervenant dans toutes les activités liées à la vie d'un navire et qui offrent aujourd'hui une complémentarité unique pour tous types de bateaux ainsi que pour tous types de travaux, avec une forte spécialisation autour des multicoques, grâce à des aménagements et des équipements publics optimisés autour de l'activité nautique.

La SPL SILLAGES, délégataire de service public de la Ville de Canet-en-Roussillon pour le port, continue d'investir pour offrir aux professionnels de la plaisance et du nautisme les meilleurs équipements. C'est encore le cas en ce mois de mars avec la livraison sur l'aire technique d'une nouvelle remorque hydraulique marinisée pouvant déplacer des catamarans jusqu'à 30 tonnes et 18 mètres de long, mais aussi des monocoques, voiliers ou moteurs.

Cette remorque dotée d'un châssis extensible et d'un timon hydraulique, dispose de vérins tribord et bâbord (avec vérins à l'articulation) permettant le réglage du tangage et du roulis, via une télécommande proportionnelle permettant une gestion souple de la montée et de la descente, avec un manomètre de contrôle du bon positionnement du bateau. L'aire technique disposera par ailleurs dès le printemps 2023 d'une 2ème remorque 50T.

Ces nouveaux équipements vont ainsi permettre d'augmenter la capacité de livraison de bateaux chez les professionnels du pôle nautique, mais aussi, grâce à leur modularité, d'optimiser l'espace sur l'aire technique en déplaçant les bateaux nécessitant un stationnement de longue durée. La future aire de stockage du pôle nautique sera également utilisée à l'aide de ces remorques.

Ces nouvelles remorques ont bénéficié d'une subvention de 30% de la Région Occitanie.

Zoom sur les équipements de l'aire technique du Pôle Nautique

- Aire technique de 2,2 ha conformes aux normes environnementales
- 2 darses avec élévateurs de 50T/6m de large et 200T/12m de large permettant de gruter 99% des multicoques
- 2 cales de mise à l'eau pour navires légers équipées de remorques hydrauliques dédiées
- 1 quai droit de 600 m pour l'accueil d'escales techniques
- 1 remorque terrestre 30T suivie au printemps d'une 2ème remorque 50T.